

**N°2023-12-10**

**SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 2023**

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 16

Nombre de suffrages exprimés : 21

Date de convocation : 14 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf décembre à dix-huit heures trente, se sont réunis les membres du Conseil Municipal de la Commune de La Roche de Glun régulièrement convoqué, salle du Conseil à la Mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel GOUNON, Maire.

Etaient présents : Mme BONHOMME Stéphanie, M. DELHAUME Patrick, Mme DUCLAUD Nathalie, Mme FAURE Muriel, M. GIRANTHON Frédéric, M. GOUNON Michel, M. GRANGER Patrick, Mme GUIBERT Frédérique, Mme JULIEN Sandra, M. MARGIRIER David, Mme PLANET Joëlle, Mme PROVO Christiane, M. RIMBERT Charles-Henri, M. STRANGOLINO Patrick, M. VALETTE Olivier, M. ZUCHELLO Serge.

Absents représentés : Mme BAUSSERON Alexandra pouvoir donné à Mme BONHOMME Stéphanie  
M. BETTON Richard pouvoir donné à M. ZUCHELLO Serge  
M. GOURDOL Bruno pouvoir donné à M. RIMBERT Charles-Henri  
Mme HUSSON Yolande pouvoir donné à Mme PROVO Christiane  
M. POUYET Jean-Marc pouvoir donné à Mme FAURE Muriel

Absents excusés : Mme FAURE Valérie et M. ROMEGOUX Christophe

Mme BONHOMME Stéphanie a été désignée comme secrétaire de séance.

### **2023-12-10 / Modification du Règlement Intérieur des services périscolaires**

Afin d'intégrer au règlement intérieur des services périscolaires les modifications liées au changement de prestataire de restauration scolaire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 (Guillaud Traiteur), il est proposé pour cette fin d'année scolaire un avenant au règlement intérieur.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'avenant au RI des services périscolaires (intégrant ces modifications) tel qu'il figure en annexe.

**Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal :**

- **APPROUVE** l'avenant au Règlement Intérieur des services périscolaires tel qu'il figure en annexe
- **PRÉCISE** que cet avenant entre en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024

Le Maire,  
Michel GOUNON

